



كلية العلوم
القانونية والاقتصادية
والاجتماعية - مراكش
FACULTÉ DES SCIENCES
JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES
ET SOCIALES - MARRAKECH



Université Cadi Ayyad - Maroc

Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Marrakech

*Laboratoire d'économie sociale et solidaire, gouvernance et développement
(LARESSGD)*

1ère Edition du Congrès International

Insertion et inclusion socio-économique des jeunes



Marrakech, 11 – 12 Décembre 2022

Dates importantes à retenir :

Le 15 Octobre 2022 : Date de soumission des résumés

1. ARGUMENTAIRE :

La 1^{ère} édition du Congrès international sur " L'insertion et inclusion des jeunes " se tiendra les 11 et 12 novembre 2022 au siège de la FSJES de Marrakech. Ce congrès est organisé par Le Laboratoire de Recherche en Economie Sociale et Solidaire, Gouvernance et développement (LARESSGDL), relevant de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Aujourd'hui, les jeunes âgés de 15 à 24 ans représentent 6 millions, soit 17%, de la population nationale (HCP, 2019). Si l'on considère la tranche âgée de 15 à 34 ans, les effectifs des jeunes marocains devrait se situer à un peu moins de 12 millions, soit le tiers de la population.

Par la force de ces chiffres, il est évident que toute tentative de manœuvre [économique ou sociale] passe nécessairement par la considération de cette frange de la population. Or, quelle considération souhaitons-nous sans une entière implication de cette catégorie elle-même (c.-à-d. les jeunes) ? Ce questionnement aussi évident qu'il soit nous amène à penser l'environnement social, civique, politique et économique permettant à ces jeunes de s'épanouir à l'âge adulte - y compris par des voies d'accès aux marchés, aux services sociaux et aux divers espaces politiques, sociaux et physiques – et de promouvoir leur inclusion.

Mais, qu'est-ce donc cet environnement, si ce n'est la combinaison des éléments qui constituent le cadre et les conditions de vie d'un jeune ? Ces possibilités réelles d'agir ? son espace de fonctionnement effectif ? cela comprend ses ressources et capacités ; les facteurs de conversion [de ses capacités] sociales, individuelles et organisationnelles dont le paramétrage devrait faciliter (ou entraver) la capacité d'un jeune à faire usage des ressources (capacités) à sa disposition pour les convertir en réalisations concrètes (Fernagu-Oudet, 2012) ;

En principe, la littérature relevant de l'insertion et l'inclusion des jeunes [et ses différentes formes] montre que l'environnement en question a été abordée par les économistes selon trois principales perspectives, en l'occurrence celle de l'accès aux marchés, celle de l'accès aux services, et enfin celle de l'accès aux espaces. La première concerne le travail, la terre, le financement, le logement, etc. la deuxième s'intéresse, entre autres, aux services de la

protection sociale, l'information, l'électricité, le transport, l'éducation, la santé, l'eau, etc. la dernière considère l'accès aux espaces politiques, physiques, culturels, sociaux, etc.

L'insertion et l'inclusion sociale des jeunes est donc une notion complexe à multiples facettes, qui comprend un éventail d'indicateurs importants de la qualité de vie (Levitas et coll., 2007). Il existe toutefois peu d'instruments adéquats pour mesurer avec pertinence l'insertion et l'inclusion sociale des jeunes (Coombs, Nicholas et Pirkis, 2013). De nombreux cadres incluent la pauvreté et les conditions de vie matérielles comme domaines clés, mais la mesure de l'inclusion sociale peut également prendre en compte une série d'autres domaines de la vie, notamment : la participation au marché du travail, les opportunités et le niveau d'éducation et de compétences ; la santé et le handicap ; l'accès aux soins de santé, aux services publics et aux infrastructures essentielles comme les transports ; et l'engagement social, politique et civique. Le sujet de mesure est une autre question : une personne, un ménage, un groupe de population ou une communauté. Les approches aussi. Dans la littérature, nous distinguons trois approches de base :

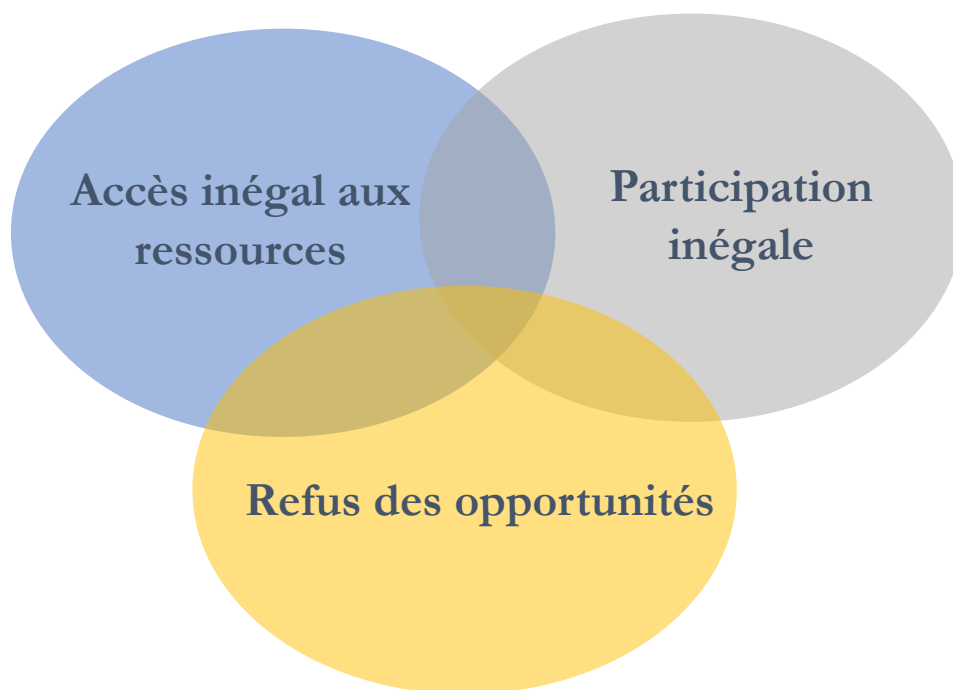
- Une approche à seuil unique fixant une barre au-delà de laquelle on est défini comme exclu ou "à risque" d'exclusion
- Une approche à seuils multiples, intégrant éventuellement différents seuils d'inclusion ou d'exclusion :
- Une approche sans seuil où la mesure est axée sur un autre concept tel que le bien-être ou la cohésion sociale, avec des indicateurs d'exclusion sociale inclus mais aucun seuil d'exclusion explicitement défini.

Ces développements théoriques devraient nous interpeller quant à la réalité de cet environnement dans le contexte marocain. Il s'agit d'une réalité qui conforte la propagation de l'exclusion alors que près d'un tiers des jeunes ne sont ni en situation de scolarité, ni d'emploi ou de formation. Il s'agit aussi d'une réalité qui consacre la prolifération des défis entravant la promotion des opportunités et de la participation des jeunes au Maroc.

L'exclusion fait référence à "*des processus dynamiques et multidimensionnels induits par des relations de pouvoir inégales qui interagissent dans quatre dimensions principales - économique, politique, sociale et culturelle - et à différents niveaux, notamment l'individu, le ménage, le groupe, la communauté, le pays et le monde. Il en résulte un continuum d'inclusion/exclusion caractérisé par un accès inégal aux ressources, aux capacités et aux*

droits, ce qui accentue les différentes formes d'inégalités (revenu, santé...)". (Popay et al., 2008, p. 2 ; United Nations, 2016, p. 19). Il existe différentes formes d'exclusion, la première est l'exclusion financière qui désigne *"l'incapacité d'accéder aux services financiers nécessaires sous une forme appropriée en raison de problèmes d'accès, de conditions, de prix, de marketing ou d'auto-exclusion en réaction à des expériences ou des perceptions décourageantes de la part de l'individu ou de l'entité"* (Leyshon et Thrift, 1996 ; Sinclair (2001, p.04)). La deuxième forme d'exclusion est l'exclusion sociale définie comme *"un processus complexe et multidimensionnel. Elle implique l'absence ou le refus de ressources, de droits, de biens et de services, ainsi que l'incapacité de participer aux relations et aux activités normales, accessibles à la majorité des personnes dans une société, que ce soit dans les domaines économique, social, culturel ou politique. Elle affecte à la fois la qualité de vie des individus et l'équité et la cohésion de la société dans son ensemble"* (Levitas et al., 2007, p. 9).

Figure 1 : Les Symptômes d'exclusion



Source : United Nations, 2016, p.27.

La littérature théorique mis en évidence plusieurs approche théoriques pour aborder le phénomène d'exclusion. A ce niveau on distingue deux approches, une première à savoir l'approche individuel et social qui fait du travail social et/ou le travail d'insertion l'unique moyen pour lutter contre l'exclusion. La principale limite de cette approche est qu'elle est basée sur la ségrégation sociale et n'intègre pas la dimension spatiale/territoriale (territorialisation des

programmes publics contre-exclusion) qui constitue le cadre dans lequel ces individus se forgent et interagissent. Cette limite a donné naissance à une nouvelle approche, à savoir l'approche territoriale de l'exclusion qui se distingue de la première en ce qu'elle tient compte de l'hétérogénéité sociologique et économique des territoires dans lesquels vivent les individus et de leur impact sur ces derniers (Mathieu, 1997).

Quant aux mesures de l'exclusion, la littérature empirique met en lumière plusieurs approches empiriques pour quantifier ce concept multidimensionnel. La première catégorie comprend des indicateurs pris séparément et qui fournissent des informations sur une forme d'exclusion (sociale, économique, etc.), à savoir les conditions matérielles (ex : Proportion de ménages qui s'inquiètent souvent ou parfois de manquer de nourriture pour des raisons financières...), la santé (ex : Proportion de personnes souffrant d'un handicap permanent qui les empêche de travailler...), le travail et l'emploi (ex : Proportion de chômeurs de longue durée...), l'éducation (ex : Proportion de la population âgée de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires...) et les réseaux (personnels et institutionnels) (ex : Proportion de personnes qui ne bénéficient pas d'un soutien émotionnel ou informationnel suffisant...). La deuxième catégorie mesure l'exclusion par l'élaboration d'indices composites qui prennent en considération l'aspect multidimensionnel de celle-ci (Lechaume et Savard, 2015).

Comme nous l'avons évoqué, la batterie des défis touche l'ensemble des sphères (sociale, économique, politique et civique) et rassemble -à la fois- ce qui est d'ordre individuel, organisationnel et social. Encore, la Covid-19 est venue ajouter une épaisseur supplémentaire à ces défis.

2. AXES DU CONGRÈS :

Dans ce contexte, le présent congrès cherche à fournir un soutien en matière de connaissances aux décideurs politiques afin de réussir la formulation de « bonnes » politiques d'inclusion sociale. Pour ce faire, nous invitons les chercheurs et experts nationaux, d'organisations internationales, d'instituts de recherche et d'universités à partager leurs recherches sur les sujets en liaison avec les thématiques suivantes (sans prétendre que la liste est exhaustive et les axes hermétiques) :

- La compréhension de la nature, des formes et des mécanismes de l'exclusion sociale et de la discrimination des jeunes marocains dans les sphères sociales, économiques, politiques et culturelles.

- Les discussions concernant les questions liées à l'exclusion sociale et à la discrimination telles qu'elles sont vécues par les jeunes exclus, ainsi que des politiques visant à promouvoir l'inclusion sociale et l'égalité des droits.
- La compréhension des conséquences de l'exclusion sociale et de la discrimination sur la pauvreté, l'éducation, la santé, la participation politique et le bien-être des jeunes exclus.

Le comité d'organisation reste ouvert à examiner toute proposition de communication permettant d'enrichir la thématique du congrès.

3. CALENDRIER DU CONGRÈS :

- Date de soumission des résumés : 15 Octobre 2022
- Notification aux auteurs : 01 Novembre 2022
- Réception des papiers définitifs : 28 Novembre 2022
- Notification aux auteurs : 02 Décembre 2022
- Date du colloque : 11 et 12 décembre 2022

4. COMITE D'ORGANISATION :

Ait El Mahfoud Mohamed, FSJES, Marrakech

Amaghouss Jabrane , FSJES, Marrakech

Assi Driss, FSJES, Marrakech

Bakhouya Bouchra ,ENCG, Marrakech

Chamkhi Amine , GRES/DARES, Paris, France

Chélini, Université Michel-Pierre d'Artois, Arras, France

Cherkaoui Roquia, FSJES, Marrakech

Choukar Houssain, LARESSGDL, Marrakech

El Mansouri, Mohammed FSJES, Marrakech

Elkhider Abdelkader, FSJES Marrakech

Elmorchid, Brahim, FSJES Marrakech

Hettabi EL Mostafa , FSJES, Marrakech

Ibourk Aomar , FSJES, Marrakech

Jouay Boujemaa, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

Maarouf Mourad , FSJES, Marrakech

Taha Salah Eddine, FPS, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc

Zahid Abdelkahar, FSJES, Marrakech

5. COMITE SCIENTIFIQUE :

Coordonnateur du comité : Aomar IBOURK (Université Cadi Ayyad)

Abdouni Abdeljabbar , FSJES Settat

Abid Ihadiyan, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, Tanger, Maroc

Ait Bari, Ahmed, FSJES Agadir

Amaghouss Jabrane , FSJES, Marrakech

Assi Driss, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc
Ayache Khellaf, Haut-Commissariat au Plan, Maroc
Bouikhalene Belaid, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc
Berbou Houcine, Université Hassan 1 ^{er} , ENCG, Settat, Maroc
Boudhar ABDESLAM, Béni Mellal, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc
Bougroum Mohammed, FSJES Marrakech
Callens Stéphane, Université d'Artois, Arras, France
Chélini Michel-Pierre, Université d'Artois, France
Cherkaoui Roquia, FSJES, Marrakech
El Abbassi Driss, Université Mohammed V - Agdal, Rabat, Maroc
El Alaoui Aicha, Université Sultan Moulay Slimane, Beni Mellal, Maroc
El Haj Tirari Mohammed, Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée, Rabat, Maroc
El Moutaoukil Abdelkader, FSJES Agadir
Elkhider Abdelkader, FSJES Marrakech
Elmorchid, Brahim, FSJES Marrakech
Hazim Mohamed, Directeur d'observatoire, National du marché du travail
Ibourk Aomar, Université Cadi Ayyad, Marrakech, Maroc
Jedlane Nabil, École nationale de commerce et de gestion de Tanger (ENCGT)
Kartobi Salaheddine (FSJES, Université Cadi Ayyad, Marrakech) ;
Leonid Borodkin, Université d'Etat de Moscou, Russie
Linda Clarke, Université de Westminster, Londres, Royaume-Uni
Maria Camou, Université de Montevideo, Uruguay
Mounaim L'Houssaine (FSJES, Université Cadi Ayyad, Marrakech)
Omerani Driss (FSJES, Université Cadi Ayyad, Marrakech) ;
Rachidi Lahoussine, FSJES Agadir
Ragbi Aziz, FSJES, Agdal, Rabat
Sadik Abdallah, ENCG Agadir
Tarballouti Essaid, Université Cadi Ayyad, Marrakech
Zahid Abdelkabar, FSJES, Marrakech
Zenjari amine, ISCAE Casablanca
Ziky Mustapha, FSJES, Université Cadi Ayyad, Marrakech.
Yahyaoui Taoufiq, FSJES, Agdal, Rabat

6. NORMES DE SOUMISSION ;

Les auteurs sont invités à envoyer le résumé et le texte intégral à l'adresse suivante : inclusjeunes22@gmail.com

- Les communications peuvent être soumises en Arabe, Français et Anglais.
- Les communications peuvent porter sur des aspects théoriques ou empiriques et s'inscrire dans un ou plusieurs axes proposés.
- **Proposition de communication**, rédigée selon le format Times New Roman, police 12, interligne 1,5 (marges : 2,5), 2 à 3 pages au maximum, en français ou en anglais, y compris une première page comprenant :
Titre de la communication

Noms des auteurs et appartenance (Université, Laboratoire, Pays...)

Téléphone, adresse électronique...

Mots-clés (4 à 8)

- **Le texte intégral**, doit être rédigé selon le format Times New Roman, police 12, interligne 1,5 (marges : 2,5). Toute soumission doit être sous **format (word + pdf)**.

7. VALORISATION :

Les contributions pertinentes seront proposées pour publication dans une revue scientifique ou dans un ouvrage collectif.

8. ATELIER DOCTORAL :

Des ateliers spéciaux pour les doctorants seront organisés à la marge du congrès. Les doctorants dont la recherche s'inscrit dans l'un des axes du congrès sont invités à présenter l'état d'avancement de leurs travaux de recherche et bénéficier des remarques des chercheurs confirmés pour l'aboutissement de leurs recherches à bon escient (même calendrier de soumission).

9. CONTACT :

Pour tous renseignements supplémentaires concernant ce congrès, veuillez contacter :

- ✓ Pr. Jabrane amaghous : j.amaghous@gmail.com,
- ✓ Pr. Cherkaoui Roquia: cherkaouirokia@yahoo.fr,
- ✓ Pr. Aomar Ibourk : aomaribourk@gmail.com,